



Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 10 septembre 2021

Cette réunion s'est « enfin » déroulée en présentiel.

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Régine LEQUESNE, Patrice CHARLET,  
Pascal LE GUELLEC, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h00

**Secrétariat**



Validation du PV du Comité Directeur du 11 juin 2021

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0



Opération « portes ouvertes » initiée par le CRNTA

Participation de 13 structures en Seine-Maritime. Une bonne fréquentation mais surtout de nombreuses adhésions.



Labellisation

La FFTA devait adresser un document aux structures avant les vacances afin de se familiariser avec la nouvelle procédure pour prétendre aux nouveaux labels.

Faute de temps ces documents devraient être disponibles prochainement.

En attendant, Pascal Le Guellec, nouveau référent Départemental fait le point.

L'ouverture de la campagne étant fixée au 13 septembre, il est de ce fait impossible d'organiser une réunion préparatoire.

Pascal précise qu'il adressera dans les prochains jours un message pour expliquer le déroulé de cette campagne, les obligations des structures, les étapes obligatoires et qu'il reste disponible pour répondre aux interrogations des Présidents via sa messagerie.



## Yerville

Suite à la réception de nombreux devis, c'est Or N'archerie qui a été retenu pour l'achat de 300 bandes de stramit pour un montant de 2534.00 €

La livraison est prévue pour la fin de ce mois.

En accord avec le Maire de Yerville lors d'une précédente réunion, l'installation du stramit sera assurée par les services techniques de la ville, sur les indications d'un membre du CD76.



## Prochaines réunions du CD76

Samedi 29 janvier 2022 à 10h30, puis les vendredis 25 mars, 10 juin, 9 septembre et 2 décembre 2022 .



## Assemblée Générale

La dernière AG en janvier dernier devait se tenir à Montivilliers. Pour cause de COVID19 elle avait été faite en visioconférence.

C'est donc naturellement que le CD76 a demandé à la Présidente de Montivilliers si elle souhaitait reconduire sa proposition.

Elle vient d'obtenir une réponse positive de la Mairie.

Vous pouvez donc dès à présent noter la date de la prochaine AG : samedi 29 janvier à 14h00.

Nous en profiterons également pour réunir les Présidents pour l'élaboration du calendrier ainsi que les arbitres pour les affectations.

## Finances



### Situation

La situation du compte principal à ce jour est de 26 835.49 €. Pour le livret le solde est de 13 584.44 €.

La Commission des finances précise que la dépense afférente à la réfection du mur à Yerville avait été provisionnée sur le livret. Le solde devrait donc diminuer d'autant dans les prochaines semaines.



### Mise à jour du tableau des aides financières du CD76.

Le CD a décidé de supprimer 2 aides.

Une qui n'avait plus vocation à exister pour cause de suppression de la compétition (InterDep), l'autre du fait du très faible engouement pour cette opération (Pass'Découverte pour les disciplines de Parcours).

Le CD a également acté la création de 3 aides.

Le Championnat Régional par équipes de clubs, le stage objectif entraîneur Fédéral et la Passerelle Entraîneur 1 à Entraîneur Fédéral.

De son côté, l'aide concernant la Formation continue des Entraîneurs a fait l'objet d'une revalorisation.

Mise au vote de ces décisions. Contre 0 Abstention 0 Pour 9

Vous trouverez en annexe le nouveau tableau. Il sera également disponible sur le site du CD76 dans l'onglet « Secrétariat ».

## Commission Sportive et Parcours.



### Championnats Départementaux Jeunes et Adultes

La procédure d'inscription à ces 2 championnats sera toujours faite via « Inscript'Arc ».

Cette inscription devra intervenir avant le 31 décembre 2021 et ne sera validée qu'après la réception du chèque. (**seul et unique moyen de paiement accepté**).

Il est demandé de respecter le principe : **1 chèque/ 1 archer-e**. comme cela se fait sur d'autres Championnats où visiblement cela ne pose pas le moindre souci.

Auparavant les chèques devaient être adressés aux clubs organisateurs. Charge pour eux d'en adresser régulièrement la liste à Patrice CHARLET afin de valider les inscriptions.

Désormais les chèques seront directement envoyés à Patrice. Ses coordonnées seront affichées sur Inscript'Arc.

Concernant les affectations des catégories pour les adultes sur le samedi ou le dimanche, le principe retenu depuis maintenant quelques années est reconduit, sauf contraintes de dernière minute.



### Championnat Régional par équipes de clubs

Le Comité Directeur du CRNTA a adopté le 7 décembre 2019 la création du « Championnat Régional par équipes de clubs » en remplacement de « l'InterDep ».

Cette nouvelle compétition se déroulera tous les ans, la veille du Championnat Régional Jeunes et au même endroit que celui-ci.

Le principe de cette compétition est simple. Les 5 Comités Départementaux doivent envoyer 3 équipes (poules, classique et sans viseur).

Pour ce faire, un mode de sélection est préconisé. Organiser un Championnat Départemental par équipes de clubs.

Si cela est possible dans d'autres Départements, ce n'est pas le cas chez nous, notre calendrier étant complet du 2 octobre au 6 février.

La solution aurait été de remplacer un concours dominical par un CD par équipes. Le CD76 n'a pas retenu cette solution.

L'autre solution reposait sur la modification du principe du Challenge du CD76 en le positionnant plus tôt dans la saison et en en modifiant le règlement. Là aussi cette solution a paru inconcevable.

Il a donc été décidé de faire les sélections sur l'ensemble de la saison hivernale. Une sorte de « contrôle continu ».

Le mode de sélection est joint en annexe ainsi que le volet financier. Il sera également sur le site du CD dans l'onglet « Com° Sportive/Parcours »

Le classement sera diffusé régulièrement sur le site du CD.

Le CD76 espère que les structures sélectionnées joueront le jeu pour représenter notre Département le jour J.

Vous pouvez donc dès à présent cocher le samedi 12 février à Gisors.

Le règlement de cette compétition est également disponible sur le site dans l'onglet « Com° Sportive/Parcours »

## Commission Arbitres



### Calendrier des arbitrages

Il reste à procéder à quelques ajustements. La diffusion du calendrier devant ce faire dans les prochains jours. Le tableau sera lui aussi disponible sur le site du CD dans l'onglet « Com° Arbitrage »



### Les Formations

Pour l'instant les formations se font par Internet.

Le PCDA précise que la dernière passerelle pour devenir arbitre cibles est prévue le 14 novembre prochain.

## Commission Jeunes et Formation



### Préfilère 2020/2021

A ce jour, il manque toujours des conventions. Un courrier doit être adressé à Pavilly pour régularisation.



### Préfilère 2021 / 2022

Suite à la décision d'organiser dès le mois d'octobre la préfilère à Yerville, Bruno s'est rendu à Pavilly afin de récupérer le matériel pour le stocker au CRJS.

Le COVID19 ayant impacté l'organisation de la préfilère ces dernières saisons, il est proposé la gratuité pour cette saison.

**Toutefois, pour bénéficier de cette gratuité il y aura 3 obligations**

**1/Déposer son dossier complet le 10 novembre**

**2/Donner les chèques**

**3/Participer à toutes les séances**

Au terme de la saison, si ces conditions sont exécutées, le CD76 procèdera à la restitution des chèques.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

La Commission propose que le dépôt du dossier complet pour le 10 novembre soit obligatoire. Il est donc rappelé aux clubs de faire le nécessaire au risque de priver le jeune de participer aux séances.

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0



### Formation

Une formation sur le réglage du matériel pourrait se faire le 11 novembre.

Un courrier doit être diffusé prochainement concernant le nombre de places.

Concernant la participation financière, il sera demandé un chèque de caution en même temps que l'inscription. Celui-ci sera restitué aux présents le jour de la formation.

## Informations diverses



### Chronotirs

Un tableau avec la localisation des chronotirs doit être diffusé.

**Rappel : Pour prétendre au prêt de ce matériel il convient d'adresser dès à présent les chèques (location et caution) au Président du CD76.**



### Localisation des Chronotirs à ce jour

Les N° 1 et 2 (ancien modèle) sont chez Nicolas Varnière

Le N° 3 (ancien modèle) est à Mont Saint Aignan. Sa remise dans le circuit sera effective sitôt le concours des 9 et 10 octobre terminé.

Le N° 4 serait sur Neufchatel ou sur Vieux Rouen sur Bresle. A préciser

Le N° 1 (nouveau modèle) est chez Robert Blot

Le N° 4 (nouveau modèle) est à Fécamp.

Partant de cet état, Il est précisé que c'est aux structures d'organiser les échanges des chronotirs en respectant la situation géographique des clubs, tel que Nicolas l'avait indiqué dans un précédent message.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Le Président du CD 76  
Robert BLOT

Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC